

Communiqué de l'ASPO/BirdLife Suisse du 4 août 2015

Parc éolien du Mollendruz : Des atteintes importantes à la nature

Le projet de parc éolien du Mollendruz, dont le délai de mise à l'enquête du Plan partiel d'affectation PPA a expiré hier, a été analysé en détail par l'ASPO/BirdLife Suisse et d'autres organisations : la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage FP, Helvetia Nostra et Pro Natura. Ces organisations sont arrivées à la conclusion que le projet avait trop d'impacts sur la nature et le paysage. La pesée d'intérêts entre l'énergie produite et les impacts, clairement défavorable, a conduit les associations à faire opposition.

Le projet d'implanter 12 machines sur la première crête du Jura, à l'est du col du Mollendruz a été analysé par plusieurs associations dont l'ASPO/BirdLife Suisse. Celles-ci ont relevé que de nombreux impacts seraient occasionnés aux milieux naturels, à la faune et au paysage.

Oiseaux menacés impactés

Les deux extrémités du périmètre sont des sites de première importance pour le grand tétras, l'un des oiseaux les plus menacés de Suisse. L'ensemble de la crête est un couloir potentiel de dispersion de ces oiseaux. La présence d'autres oiseaux sensibles et menacés comme la bécasse des bois et l'alouette lulu justifieraient déjà de ne pas implanter d'installations de ce type au Mollendruz.

Des pâturages secs et rocheux de grande valeur botanique et entomologique seraient également affectés, une surface étant à l'inventaire des Prairies et Pâturages Secs d'importance nationale PPS. Le projet impliquerait également des défrichements permanents importants de plus de 60'000 m², la construction de 2,7 km de nouvelles routes, l'élargissement ou le renforcement de 4,1 km de dessertes, ceci dans un paysage rural et sylvicole largement intact.

Du point de vue paysager l'implantation, située sur la première crête du Jura, serait visible de très loin par un large bassin de population. Elle aurait une influence importante sur des sites de valeur paysagère comme la dent de Vaulion.

Des lacunes dans le rapport d'impact sur l'environnement

Les associations ont également relevé que le rapport d'impact sur l'environnement présentait des lacunes parfois importantes et que plusieurs mesures de compensation étaient encore à l'état d'ébauches, sans que les exploitants ou les propriétaires concernés ne les aient avalisées.

« Pour les associations, la balance des intérêts entre la production d'énergie et les impacts prévisibles est clairement défavorable au projet » déplore François Turrian, directeur romand de l'ASPO. Les associations ont dès lors été contraintes à déposer une opposition.

(2600 signes)

Informations complémentaires :

François Turrian, directeur romand de l'ASPO/BirdLife Suisse, tél. 079 318 77 75